



Assises des marais classés de Bourges – 2022

Compte rendu de l'atelier du 4 octobre 2022 Comment préserver et valoriser l'identité des marais et l'esprit des lieux ?

Etabli par Jean-Luc Campagne et Sophie Giraud de la SCOP DialTer,
missionnés par la Ville de Bourges



Sommaire :

1- Quelques rappels du cadre de cet atelier	Page 2
2- Restitution de la 1 ^{ère} partie : « Qu'est-ce qui, pour vous, caractérise l'identité des marais ? »	Page 3
2.1 - Patrimoine	Page 4
2.2 - Services rendus, fonctions	Page 4
2.3 - Beauté, paysage, créativité	Page 5
2.4 - Valeurs spécifiques	Page 6
2.5 - Écosystème lié aux marais	Page 6
3- Restitution de la 2 ^{ème} partie : « Comment préserver l'identité des marais	Page 7
3.1 – Table 1 : Comment préserver l'identité des marais dans la gestion et l'entretien des parcelles ?	Page 7
Fiches actions	
FICHE 1.1 : Étudier la possibilité d'élaborer un cadre juridique pour limiter les friches et leur développement.....	Page 8
FICHE 1.2 : Suivi des propriétaires et des propriétés	Page 9
FICHE 1.3 : Réaliser un état des lieux des friches et de leur évolution.....	Page 9
FICHE 1.4 : Rédiger et diffuser un guide pratique	Page 10
FICHE 1.5 : Réécrire la charte des marais.....	Page 10
3.2 – Table 2 : Comment préserver l'identité des marais en cohabitation avec les autres activités et usages ?.....	Page 11
Fiches actions	
FICHE 2.1 : Développer une signalétique pour encadrer la fréquentation	Page 12
FICHE 2.2 : Ouvrir une discussion sur la navigation des canoës en particulier	Page 12
FICHE 2.3 : Comment dépasser le conflit concernant les canoës ?.....	Page 12
3.3 – Table 3 : Comment valoriser l'identité et le patrimoine des Marais et comment fédérer autour d'une vision partagée ?	Page 13
Fiches actions	
FICHE 3.1 : Sensibiliser autour des enjeux liés à l'eau dans les marais	Page 14
FICHE 3.2 : Mettre en place une signalétique et une information.....	Page 14
FICHE 3.3 : Créer une maison des marais.....	Page 15
FICHE 3.4 : Développer des actions de connaissance et sensibilisation autour du patrimoine des marais.....	Page 15
3.4 - Table 4 : Comment concilier la préservation de l'identité des marais avec le développement d'une activité maraîchère professionnelle ?.....	Page 16
Fiches actions	
FICHE 4.1 : Installation de nouveaux professionnels	Page 16
FICHE 4.2 : Accompagnement des professionnels actuels déjà installés pour l'amélioration de leurs pratiques	Page 17
Participants	Page 18

1- Quelques rappels du cadre de cet atelier

Les Assises des marais classés de Bourges, organisées par la Ville de Bourges, ont été lancées le 24 juin 2022. Elles ont pour objectif de permettre un dialogue multiacteurs visant à faire émerger des propositions et un cadre partagés pour la préservation, la gestion et la valorisation des Marais classés de Bourges.

Une première série de deux ateliers a été organisée les 27 et 28 juin dernier. Ils avaient pour objectif de partager les visions de chacun concernant les marais, pour faire émerger les grands enjeux et commencer à échanger sur des axes de travail.

Une seconde série d'ateliers est proposée, dans laquelle s'insère cet atelier : il s'agit maintenant de commencer à faire émerger des pistes pour agir, des propositions de solutions. Ces propositions seront ensuite approfondies en groupes de travail technique.

Un participant indique que, pour lui, il serait intéressant d'aller sur le terrain pour des échanges s'inspirant du concret, des pratiques. Réponse apportée : c'est une proposition intéressante, mais nous ne sommes pas sûrs de pouvoir le mettre en œuvre dans le calendrier prévu. Cependant, les échanges ont vocation à se poursuivre après les Assises. Aussi, il serait intéressant de formuler une proposition en ce sens pour la suite (prévoir des sorties sur le terrain pour nourrir la réflexion).

La seconde série compte 3 ateliers :

- le 4 octobre : Comment préserver et valoriser l'identité des marais et l'esprit des lieux ?
- le 5 octobre : Comment préserver et pérenniser les marais, en lien avec les fonctionnalités hydrologiques ?
- le 17 octobre : Comment structurer la contribution des différents acteurs à la préservation des marais ?

Cet atelier du 4 octobre est centré sur la question :

« Comment préserver et valoriser l'identité des marais et l'esprit des lieux ? ».

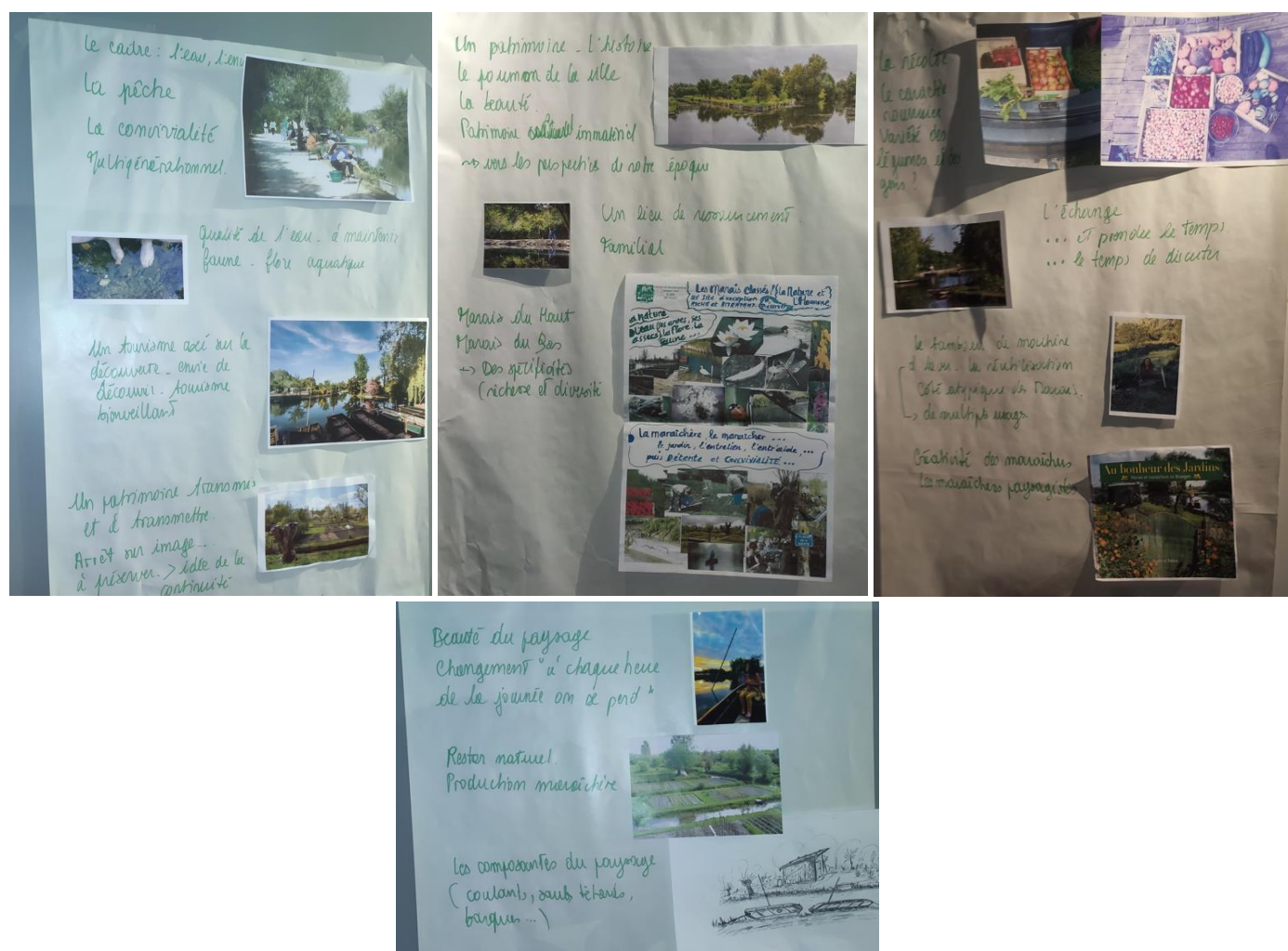
Il est mené en 2 parties :

- 1ère partie, en plénière : Croiser les regards de chacun sur ce qui, pour lui, caractérise l'identité des marais et l'esprit des lieux ;
- 2ème partie, en petit groupe : Faire émerger des pistes d'actions, avec 4 tables de travail.

2- Restitution de la 1ère partie : « Qu'est-ce qui, pour vous, caractérise l'identité des marais ? »



Chaque participant est invité à s'exprimer à partir d'une photo qu'il a choisie, en indiquant ce qui, sur cette photo, caractérise pour lui l'identité des marais et l'esprit des lieux.



La restitution ci-dessous est une synthèse, par grands axes thématiques.

2.1 - Patrimoine :

Un patrimoine qui s'inscrit dans l'histoire :

- Transmis et à transmettre : à préserver, avec l'idée de continuité.
- Un patrimoine culturel immatériel.

Un patrimoine ancré dans la ville :

- Marais veillés par la cathédrale au loin. « Les marais font corps avec la ville ».

Un patrimoine façonné par l'homme :

- Les marais célèbrent le travail de l'homme, le travail nourricier.

Un patrimoine vivant, qui se construit, qui évolue :

- Un patrimoine se construit à plusieurs.
- Un patrimoine qui évolue.
- Laisser une place de créativité.

2.2 - Services rendus, fonctions :

Un espace nourricier :

- Avant tout, c'est un espace de production maraîchère. Importance de la récolte : nourrit les gens.
- Beauté de la récolte, variété des légumes.

Un lieu de ressourcement :

- Un lieu de beauté.
- Un lieu de ressourcement, familial.
- Le poumon vert de la ville.

Un espace de découverte :

- Une envie de découvrir : un tourisme bienveillant, curieux, avec l'envie de découvrir.

2.3 - Beauté, paysage, créativité :

Un paysage composite :

- Complémentarité terre / eau.
- Une composition : coulants / barques / saules têtards / cabanes / parcelles.
- Importance de l'eau. Les coulants comme composante essentielle.
- Structuration du paysage : coulants / parcelles.

Un paysage structuré, avec des proportions :

- Le marais est horizontal à l'origine. S'interroger par rapport à la dimension verticale.
- Importance des échelles, des proportions entre les éléments : taille de cabanes, échelle du paysage.
- « On n'est pas dans du grand » : un paysage à maîtriser pour respecter le caractère (maîtrise de la végétation, des arbres, des friches).

Un espace insolite :

- Réutilisation (détournement) d'objets du quotidien au service des marais : débrouillardise, ingéniosité, réemplois.
- Un côté atypique des marais.
- Des moments insolites.

Un espace de créativité :

- Les maraîchers sont paysagistes.
- Expriment chacun leur créativité dans l'aménagement de leur jardin.

Un espace de beauté :

- Beauté des jardins, avec des places données notamment aux fleurs.
- Beauté du paysage, avec des couleurs et paysages changeant en fonction des jours et des périodes de la journée. « A chaque heure de la journée on se perd ».

Un paysage naturel :

- Rester naturel.

2.4 - Valeurs spécifiques :

Un espace où le temps s'arrête. Un autre espace-temps :

- Prendre le temps de discuter.
- Prendre le temps de se déplacer : à la bourde, sans moteur.
- Une pause les pieds dans l'eau.
- « Buller ».

Un espace de convivialité, de lien social :

- Prendre le temps de l'échange, richesse des échanges.
- Des moments de rencontres festives. Convivialité. Multigénérationnel.
- Partages.

2.5 - Écosystème lié aux marais :

L'importance de l'eau :

- Particularités du réseau hydrographique.
- La pêche.
- La qualité de l'eau, limpide.
- Tout un écosystème aquatique lié aux marais.

Des spécificités qui apportent de la diversité :

- Spécificités entre marais du haut et marais du bas, qui apportent de la diversité dans le paysage, l'écosystème. Apportent de la richesse.

3- Restitution de la 2ème partie : « Comment préserver l'identité des marais ... » ?

Les participants ont travaillé en 4 groupes thématiques :

- Comment préserver l'identité des marais dans la gestion et l'entretien des parcelles ?
- Comment préserver l'identité des marais tout en ouvrant au public et à d'autres activités (cohabitation des usages) ?
- Comment concilier la préservation de l'identité des marais avec le développement d'une activité maraîchère professionnelle ?
- Comment valoriser l'identité et le patrimoine des marais et comment fédérer autour d'une vision partagée ?

3.1 - Table 1 : Comment préserver l'identité des marais dans la gestion et l'entretien des parcelles ? :

Les composantes essentielles de l'identité des parcelles des marais :

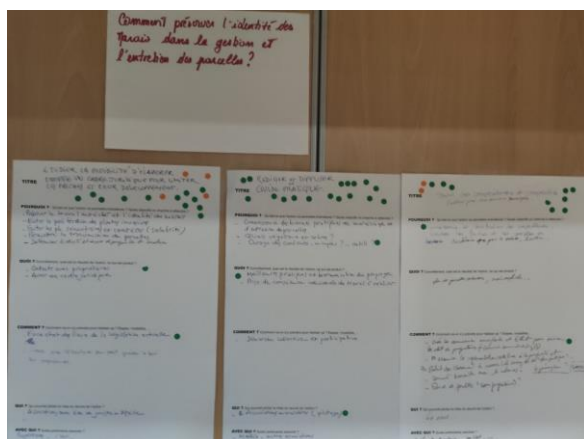
- le caractère maraîcher,
- des parcelles entretenues (sans friches),
- la présence d'arbres fruitiers,
- l'historique,
- les fleurs,
- le patrimoine arboré.

Des leviers / pistes d'actions identifiés pour préserver ces composantes :

- Sur le caractère maraîcher :
 - accompagner techniquement les maraîchers et leur proposer des formations ;
 - faciliter la transmission des savoirs et des pratiques ;
 - clarifier les droits et devoirs des maraîchers propriétaires / locataires :
 - revisiter la charte sous cet angle,
 - élaborer un guide pratique du maraîcher, pouvant notamment être transmis par le propriétaire à ses locataires.
- Sur le sujet des arbres :
 - besoin de gérer les arbres.
- Sur la gestion des friches :
 - trouver un cadre juridique permettant l'intervention du collectif ou de la collectivité ;
 - intervenir auprès des propriétaires de parcelles non entretenues ;
 - définir une politique / stratégie « arbres et bambous » sur les friches. Problématique des arbres qui envahissent et rendent la remise en état difficile.

- Sur l'entretien des parcelles :
 - o prendre en compte aussi les règles / principes / pratiques d'entretien des berges et des coulants.

Ajout post-atelier : tenir compte des pollutions visuelles (fûts bleu en plastique pour stocker l'eau, chalets pavillonnaires).



Fiches actions

FICHE 1.1 : Étudier la possibilité d'élaborer un cadre juridique pour limiter les friches et leur développement

Gommettes vertes : 14 / Gommettes rouges : 4

(Des gommettes ont été distribuées aux participants pour avoir leur regard sur les actions, ainsi pour une gommette :

- *vertes : action qui me paraît importante pour la préservation des marais,*
- *rouge : action qui me pose problème)*

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - Préserver le travail maraîcher et l'identité des marais.
 - Éviter la prolifération des plantes invasives.
 - Éviter les problèmes sécuritaires et sanitaires (salubrité).
 - Permettre la transmission de parcelles.
 - Déterminer les droits et devoirs des propriétaires et locataires.
- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
 - Disposer d'un cadre juridique sur lequel prendre appui pour agir.
- **Comment s'y prendre ?** Les grandes lignes du déroulement.
 - Faire un état des lieux de la législation actuelle.
 - Faire le lien avec le suivi des propriétaires et propriétés (contacts avec les propriétaires).
- **Qui ?** Le pilote / porteur de l'action
 - Association avec l'aide ou en partenariat avec la mairie et l'appui d'un juriste.
- **Avec qui ?**
 - Propriétaires et Etat

FICHE 1.2 : Suivi des propriétaires et des propriétés

Gommettes vertes : 11 / Gommettes rouges : 2

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - Améliorer la connaissance des propriétaires pour pouvoir plus facilement entrer en relation avec eux.
 - Limiter les friches et les parcelles en déshérence et les remettre en état. Plus de parcelles valorisées.

- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
 - Mise en place d'une commission municipale (à l'image de la commission municipale des impôts) pour examiner les problématiques parcelles en friche et trouver des solutions.

- **Comment s'y prendre ?** Les grandes lignes du déroulement
 - Créer la commission municipale, associant les services fonciers, l'Etat, Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), ...
 - Examen des questions et de la réglementation, relatives au foncier et au statut dans le cadre de classement des marais.
 - Identifier les leviers pour agir.
 - 2 questions : Comment travailler avec les notaires ? + Quid des parcelles « sans propriétaire » ?

- **Qui ?** Le pilote / porteur de l'action
 - La Ville de Bourges.

- **Avec qui ?**
 - Chambre des notaires, Etat, Safer, services fonciers, associations de maraîchers.

FICHE 1.3 : Réaliser un état des lieux des friches et de leur évolution

Gommettes vertes : 1 / Gommettes rouges : 4

Le contenu de la fiche action n'a pas pu être travaillé.

Besoin identifié : réaliser un état des lieux qui soit actualisable. Problématique du suivi.

FICHE 1.4 : Rédiger et diffuser un guide pratique

Gommettes vertes : 20 / Gommettes rouges : 0

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - Faire connaître, transmettre les bonnes pratiques de maraîchage et d'entretien des parcelles.
 - Favoriser la prise de conscience individuelle des actions à valoriser.
 - Donner des indications sur les végétaux et arbres à favoriser.
 - Donner des informations sur les règles et moyens d'entretien des coulants, les outils ?
 - Faciliter la transmission des règles aux nouveaux propriétaires et aux locataires.

- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
 - Un guide pratique, permettant de transmettre les règles et pratiques.
 - Facilement transmissible : aux nouveaux propriétaires ou par le propriétaire à son locataire.

- **Comment s'y prendre ?** Les grandes lignes du déroulement
 - Une démarche collective et participative, avec les maraîchers.

- **Qui ?** Le pilote / porteur de l'action
 - Associations de maraîchers.

- **Avec qui ?**
 - Mairie, autres associations, experts divers.

FICHE 1.5 : Réécrire la charte des marais

Gommettes vertes : 11 / Gommettes rouges : 0

Le contenu de la fiche action n'a pas pu être travaillé.

3.2 - Table 2 : Comment préserver l'identité des marais en cohabitation avec les autres activités et usages ? :

Besoin de distinguer :

- les activités sur les coulants (navigation), des activités pédestres (piétons) ;
- les espaces privés et les espaces publics.

Les activités de navigation doivent se pratiquer sur autorisation, et de manière encadrée.

Les groupes doivent être encadrés : scolaires, PMR, associations, tourisme.

Importance de garder un état d'esprit ludique et éducatif : pratique du jardinage, éducation à l'environnement, valorisation du patrimoine et de l'histoire (histoire du site et des pratiques d'aménagement).

Ajout post-atelier : Aborder la question de la cohabitation de la pêche avec les activités autres que le maraîchage (problèmes des casses de canne par cyclistes, coureurs, ... / cohabitation avec la navigation, accès aux berges).

Des leviers / pistes d'actions identifiés pour préserver ces composantes :

- Pour les activités de navigation :
 - Définir des itinéraires et des modalités respectant les propriétés privées et la biodiversité (horaires, jours).
- Pour les activités pédestres :
 - Définir des circuits, et la signalétique qui va avec. Veiller à identifier les zones privées.
 - Mettre en place des aménagements : bancs, poubelles, toilettes.

Fiches actions

FICHE 2.1 : Développer une signalétique pour encadrer la fréquentation

Gommettes vertes : 17 / Gommettes rouges : 1

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - Éviter les « hors-piste » et les dégradations.
- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
- **Comment s'y prendre ?** Les grandes lignes du déroulement
- **Qui ?** Le pilote / porteur de l'action
 - La Ville de Bourges.
- **Avec qui ?**
 - OT, associations de maraîchers, associations de randonneurs.

FICHE 2.2 : Ouvrir une discussion sur la navigation des canoës en particulier

Gommettes vertes : 11 / Gommettes rouges : 14

Le contenu de la fiche action n'a pas pu être travaillé.

FICHE 2.3 : Comment dépasser le conflit concernant les canoës ?

Gommettes vertes : 12 / Gommettes rouges : 12

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - La navigation des canoës est, à ce jour, rejetée par certains maraîchers et usagers.

Le contenu de la fiche action n'a pas pu être travaillé.

3.3 - Table 3 : Comment valoriser l'identité et le patrimoine des Marais et comment fédérer autour d'une vision partagée ? :

Des leviers / pistes d'action identifiés :

- Favoriser la connaissance, l'éducation et la transmission en considérant différentes entrées (histoire, environnement, chaîne de causalité dans un écosystème où tout est lié, fragilité du patrimoine, caractère vivant du patrimoine, identification des différents usages / pratiques).
- Préserver le patrimoine et maîtriser les évolutions.
- Mettre en avant la thématique de l'eau :
 - o commune aux différents usages (dans et autour de l'eau et à la nature des Marais - eau / faune / flore) :
 - Biodiversité.
 - Ecole de jardinage.
 - Partage de connaissance.
 - o Fédère mais aussi divise :
 - Problématique d'un développement non maîtrisé du tourisme (point de vigilance), besoin de maîtriser les limites.
- Importance de la charte des Marais.
- Développer une signalétique aux abords des marais et non dans les Marais.
- Fédérer par la culture, avec l'organisation d'activités culturelles :
 - o Par exemple avec des concerts place des Frênes, lors de la fête des Marais.
 - o Des visites.
 - o Des ateliers (par exemple hôtel à insectes, jeux découverte des Marais).

Fiches actions

FICHE 3.1 : Sensibiliser autour des enjeux liés à l'eau dans les marais

Gommettes vertes : 15 / Gommettes rouges : 0

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - Faire prendre conscience de l'importance des enjeux liés à l'eau dans les Marais et tout ce qui y est lié (rives, dedans, dehors, faune, flore,...).
 - Préserver une bonne qualité de l'eau.
 - Mettre en avant le caractère fédérateur de l'eau vis-à-vis des usages et des caractéristiques des Marais mais aussi son caractère diviseur (vis-à-vis du développement de certains usages touristiques non maîtrisés).
 - Faire le lien avec des enjeux plus large : la qualité de l'eau permet une production saine, la richesse de la biodiversité, l'attrait touristique,...
- **Comment ?** Les grandes lignes du déroulement
 - Réaliser une exposition, photos.
 - Mettre en œuvre des moyens pédagogiques.
 - Faire le lien avec le projet de maison des Marais.
 - Faire le lien avec les actions de gestion du Langis, les actions menées vers les propriétaires amont, les entreprises, les agriculteurs.
- **Qui ?** Etat, administration, mairie.

FICHE 3.2 : Mettre en place une signalétique et une information

Gommettes vertes : 14 / Gommettes rouges : 0

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - Faciliter l'accès des piétons et vélos de la ville vers les marais.
 - Uniquement en mobilité douce.
- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
 - Mieux identifier les accès, les entrées dans les marais et les sorties.
 - Rééquilibrer la signalétique à l'intérieur des marais : plus de signalétique à l'extérieur et aux entrées, et moins de signalétique à l'intérieur.
- **Comment ?** Les grandes lignes du déroulement
 - S'inscrire dans la réflexion globale menée sur les marais.
 - Mais besoin d'engager des actions rapidement : établir un calendrier dès maintenant.
- **Qui ?** Agglo / ville ?
- **Avec qui ?** La structure de gouvernance des marais, les habitants.

FICHE 3.3 : Créer une maison des marais

Gommettes vertes : 34 / Gommettes rouges : 0

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - o Faire se rencontrer, faciliter les échanges.
 - o Transmettre le patrimoine.
 - o Former, informer.
 - o Accueil des touristes.
- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
 - o Un musée.
 - o Un café associatif, un lieu d'échange.
 - o Un site internet avec des outils de communication.
 - o Un lieu pour les activités des associations : organisation de formations, réunions, ...
- **Comment ?** Les grandes lignes du déroulement
 - o Lieu : à proximité des marais.
 - o Surface ?
 - o A l'initiative de la mairie, mais co-gestion avec les associations. Mobilisation de bénévoles ?
- **Qui ?** Agglo / ville ? En co-gestion avec les associations.
- **Avec qui ?** Associations, experts, administration. Tous.

FICHE 3.4 : Développer des actions de connaissance et sensibilisation autour du patrimoine des marais

Gommettes vertes : 21 / Gommettes rouges : 0

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - o Améliorer la connaissance des acteurs entre eux.
 - o Favoriser le respect des marais et des usages et usagers.
 - o Favoriser une conscience partagée de la fragilité du patrimoine des marais.
- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
 - o Une connaissance à la fois technique, historique et environnementale. Mettre en avant les richesses mais aussi leur fragilité (enjeux de préservation).
- **Comment ?** Les grandes lignes du déroulement
 - o Permettre un travail de recherche universitaire. Faire des marais un terrain de stage et de recherche.
 - o Coordonner les actions de connaissance et sensibilisation (visites, documents écrits, ...). Rationaliser les discours (ce qui est dit sur les marais), les modalités et pratiques des actions de sensibilisation.
 - o Faire émerger un lieu dédié à la valorisation des marais (voir maison des marais?).
 - o Élaborer des panneaux explicatifs du patrimoine des marais, dans les marais.
- **Qui ?**

3.4 - Table 4 : Comment concilier la préservation de l'identité des marais avec le développement d'une activité maraîchère professionnelle ? :

Des leviers / pistes d'action identifiés :

- Recensement des friches, et reprise : les professionnels ont plus les moyens de les mettre en culture.
- N'autoriser dans les marais que la production légumière bio, diversifiée.
- Recensement des espaces propices au maraîchage professionnel (surface, accessibilité, ...).
- Accompagner les professionnels déjà installés dans une démarche vers une production bio.
- Créer un label « maraîchage de Bourges », avec une charte.

Fiches actions

FICHE 4.1 : Installation de nouveaux professionnels

Gommettes vertes : 24 / Gommettes rouges : 4 + 5 spécifiquement sur « définir les règles d'implantation des tunnels froids »

- Pourquoi ? Les enjeux auxquels répond l'action

- Participer à l'entretien des marais : augmenter la capacité de culture de parcelles pour éviter le défrichement.
- Permettre la reprise de certaines friches actuelles (potentiel à inventorier).

- Comment ? Les grandes lignes du déroulement

- Faire une étude de marché.
- Recenser les parcelles propices et les professionnels potentiels.
- Prendre l'avis des maraîchers pro qui cultivent déjà dans les marais pour évaluer avec eux les atouts.
- Regroupement de parcelles proches, et périphériques (surface, accès).
- Créer un label « légumes de Bourges », avec un cahier des charges spécifique.
- Évaluer la nécessité et la possibilité de tunnel – Révision des règles d'implantation des tunnels froids.

- Qui ? Ville, Chambre d'agriculture, GABC (Bio Cher), PETR

- Avec qui ? Professionnels déjà installés, Lycée agricole, associations d'insertion professionnelle.

FICHE 4.2 : Accompagnement des professionnels actuels déjà installés pour l'amélioration de leurs pratiques

Gommettes vertes : 13 / Gommettes rouges : 1

- **Pourquoi ?** Les enjeux auxquels répond l'action
 - Pérenniser leurs activités et donner envie à d'autres.
 - Aller vers un label pour des pratiques respectueuses de l'environnement et des lieux.
 - S'approcher des pratiques d'agriculture biologique.

- **Pour quoi ?** Le but opérationnel recherché
 - Aider à la structuration d'une activité, en évoluant vers la culture bio.

- **Comment ?** Les grandes lignes du déroulement
 - Faire du lien entre les professionnels déjà installés.

- **Qui ?** Syndicats agricoles, associations agricoles (ADEAR, ...), Lycée agricole.

- **Avec qui ?**





Participants

28 personnes ont participé à cet atelier des Assises des Marais de Bourges, du 4 octobre 2022

« Comment préserver et valoriser l'identité des marais et l'esprit des lieux ? », animé par Mme Sophie GIRAUD et M. Jean-Luc CAMPAGNE, de DialTer, les facilitateurs de l'atelier.

Avec les structures suivantes :

- **Agence de Développement du Tourisme et des Territoires du Cher (AD2T)**, 1 représentant.
- **Association des Marais de Bourges (AMB)**, 3 représentants.
- **Association des Usagers des Marais de l'Yèvre et de la Voiselle (Patrimoine Marais)**, 3 représentants
- **Association Bourges Canoë Kayak Club**, 1 représentant.
- **Association Le Martin Pêcheur du Berry**, 1 représentant.
- **Association Les Jardiniers d'Eau**, 2 représentants.
- **Association Les jardiniers solidaires**, 2 représentants.
- **Association Nature 18**, 1 représentant.
- **Bourges Plus**, 3 représentants.
- **Direction départementale des Territoires du Cher**, 1 représentant.
- **Propriétaires de marais**, 3 représentants.
- **Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)**, 1 représentant.
- **Ville de Bourges**, 6 représentants